

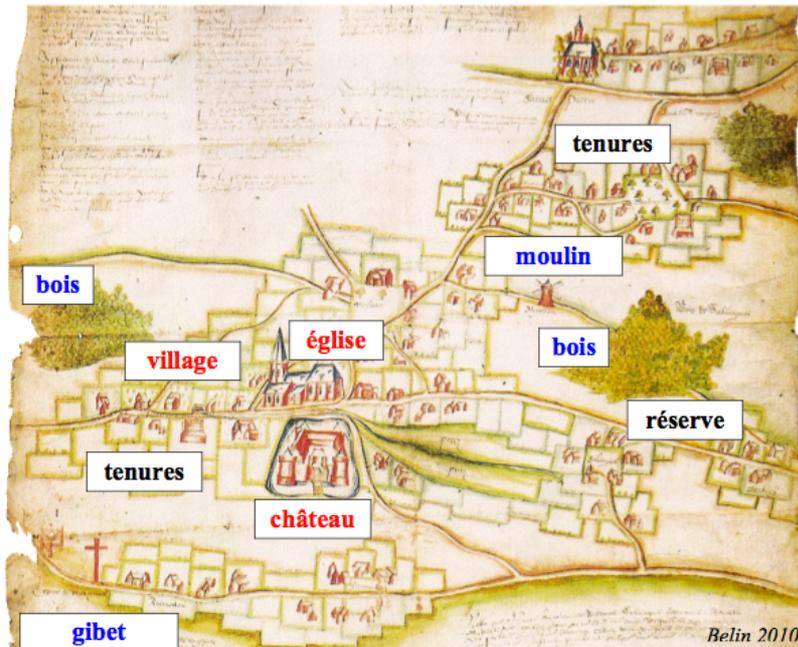
Une seigneurie réelle : Wismes dans le Nord Pas de Calais : (pages 30-31)

Document 1 : La naissance des premiers villages :

Pendant tout le Haut Moyen Age, les centres de peuplement sont clairsemés et de petite taille. Ce ne sont pas à proprement parler des villages, même s'il existe de vastes domaines capables de regrouper plusieurs exploitations paysannes. Puis, à la jointure des IXe-Xe siècles, un lent mouvement conduit au regroupement des hommes et à la constitution des terroirs villageois. Cette transformation s'est opérée autour de trois pôles : le **château**, l'enceinte **villageoise** et l'**église** paroissiale.

Robert Delors, La vie au Moyen Age, Points Histoire, Le Seuil, 1982

Document 2 : Plan de la seigneurie de Wismes, XIV siècle



Doc 3 : Les droits du seigneur :

Nous rappelons notre droit de prendre le bois dans notre forêt pour la construction ou se chauffer, notre droit d'y chasser et aussi tous les autres droits et coutumes que l'on a l'habitude de percevoir. Nous affirmons notre droit de rendre justice sur toutes les choses dans notre seigneurie : meurtre, rapt, viol, mutilation et aussi le vol ou toute autre justice. Nous le signons de notre sceau. Fait au mois de juillet de cette année.

D'après un cartulaire de la seigneurie de Wismes, 1238

Document 4 : Les banalités



1/ **Quand et comment** sont apparus les premiers villages en Occident (*document 1*) ?

.....

2/ **Identifie les trois éléments principaux de la seigneurie en rouge** sur le document 2, les deux parties des terres agricoles en noir, et les autres éléments en bleu.

3/ Quel sont les **droits du seigneur** dans la seigneurie de Wismes ? (*document 3*)

.....

4/ Comment les **paysans transforment-ils leurs récoltes** ? (*document 4*)

.....

.....